



Distinction Palace, les premiers renouvellements ont eu lieu !

ARTICLE LUXE

Conformément aux recommandations de la Commission Palace, Nathalie Delattre, ministre chargée du Tourisme, a procédé à l'attribution de la distinction Palace à 8 établissements.



Mardi 11 mars, Atout France réunissait pour la première fois les [nouveaux membres de la commission Palace](#) afin d'examiner le renouvellement de l'attribution de la distinction à une première promotion composée de 8 établissements parisiens.

Cette réunion a permis aux membres de la commission ayant effectués les visites de présenter leurs rapports et d'auditionner les représentants de chaque établissement. A l'issue des votes, les 8 hôtels ont reçu un avis conforme de la commission et la ministre chargée du Tourisme a donc pu procéder à l'attribution de la distinction à ces établissements pour une durée de 3 ans.

- **Four Seasons Hôtel George V**
- **Hôtel de Crillon**
- **Hôtel La Réserve Paris**
- **Le Bristol Paris**
- **Hôtel Le Meurice**
- **The Peninsula Paris**
- **Hôtel Plaza Athénée**
- **Hôtel Le Royal Monceau**

L'intégralité des [31 Palaces](#) ont déposé leur dossier de renouvellement à la distinction Palace auprès d'Atout France. **La prochaine commission aura lieu mi-avril et examinera les candidatures de renouvellement des établissements de montagne.**

Pour rappel, les distinctions précédemment accordées sont prorogées jusqu'à la nouvelle décision d'attribution qui leur sera délivrée.